

# AMELIORATION DE LA COUVERTURE VACCINALE : LANCEMENT D'UNE EXPERIMENTATION EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE DEPARTEMENT DES VOSGES

## Dossier de presse

16 décembre 2016

### Contact presse

ARS Grand Est : Patricia DIETRICH [ars-grandest-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-communication@ars.sante.fr)



# Sommaire

---

<i>Communiqué de presse</i> .....	3
-----------------------------------	---

1. <i>La couverture vaccinale chez les jeunes, un enjeu de santé publique</i> .....	4
2. <i>L'expérimentation de la promotion vaccinale dans les Vosges en milieu scolaire</i> .....	5

## *Annexes*

1. <i>Calendrier vaccinal</i> .....	7
2. <i>Note d'information à destination des parents</i> .....	8
3. <i>Courrier destiné aux parents sur la situation vaccinal de leurs enfants et sollicitant leur accord</i> .....	9

---

Epinal, le 16 décembre 2016

## Amélioration de la couverture vaccinale : lancement d'une expérimentation en milieu scolaire dans le département des Vosges

Une expérimentation de promotion de la vaccination en milieu scolaire débutera dès janvier 2017 sur le territoire vosgien auprès de plus de 600 élèves dans la circonscription de Bruyères, dans le cadre d'un partenariat entre l'Education nationale, l'Agence régionale de santé et l'UC-Centre de médecine préventive.

Cette expérimentation est motivée par l'observation de taux de vaccination légèrement plus faibles chez les jeunes Vosgiens par rapport aux autres départements de la région, alors que l'amélioration de la couverture vaccinale des enfants constitue une priorité de santé publique régionale et nationale. Elle s'appuie sur une expérience menée avec succès, depuis plusieurs années, dans la Meuse, département confronté aux mêmes enjeux de vaccination.

L'expérimentation consistera à proposer, avec l'accord des parents : une vérification du statut vaccinal des enfants, une information sur les vaccinations à compléter au regard des recommandations et une vaccination des enfants au sein des établissements scolaires.

Dans ce contexte,

- **M. Emanuel Bourel, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Vosges,**
- **Mme Valérie Bigenho-Poet, Déléguée Territoriale des Vosges de l'ARS Grand Est,**
- **M. Christian Pallas, Directeur de l'UC-CMP des Vosges,**

ont signé une Convention de partenariat **le vendredi 16 décembre 2016.**



### Contact presse

ARS Grand Est : Patricia Dietrich  
03 88 88 93 14 - 06 08 67 57 52

[ars-acal-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-acal-communication@ars.sante.fr)

## **La couverture vaccinale chez les jeunes, un enjeu de santé publique**

---

### ***L'intérêt de la couverture vaccinale chez les jeunes***

La vaccination est un moyen de prévention contre certaines maladies infectieuses (tétanos, rougeole, coqueluche, méningite, hépatite B,...). En stimulant le système de défense immunitaire, sans déclencher d'infections, les vaccins permettent d'assurer la protection individuelle et collective des individus contre ces maladies. Ainsi cette couverture vaccinale est nécessaire pour éviter les épidémies et pour protéger les personnes à risques et les plus fragiles, comme les nourrissons et les personnes immunodéprimées.

Dans le cadre de la politique vaccinale, le ministère de la santé publie chaque année le calendrier des vaccinations en identifiant les vaccins qui sont obligatoires et ceux qui sont recommandés. Pour les enfants, cela commence dès l'âge de deux mois et des rappels doivent être effectués durant l'adolescence et à l'âge adulte (cf. annexe 1).

### ***Une expérience meusienne en milieu scolaire encourageante...***

La vaccination en milieu scolaire est une opportunité d'améliorer la couverture vaccinale. Ainsi, sur le territoire lorrain, au sein du département de la Meuse, un partenariat fructueux entre l'Education nationale et le Centre de vaccination, financé par l'ARS, permet une vérification annuelle du statut vaccinal des élèves et un éventuel rattrapage vaccinal au sein des établissements scolaires si les parents le souhaitent. Cette action, menée depuis une dizaine d'années, est bien acceptée par l'ensemble des acteurs et ne vient pas en concurrence de l'action des médecins généralistes. En Meuse, durant l'année scolaire 2014/2015, 76 établissements ont été visités, 6 000 statuts vaccinaux vérifiés et 968 personnes (majoritairement des enfants) vaccinées.

### ***... qui va être lancée dans les Vosges***

Dans la continuité des objectifs de la politique nationale de la couverture vaccinale des jeunes, du projet régional de santé de l'ARS Grand Est et du développement des partenariats ARS-Education nationale, il a été décidé d'expérimenter cette action de santé publique sur le territoire des Vosges. Le choix de ce territoire semblait opportun en raison :

- de certains points communs entre ces deux départements (ruralité, démographie médicale,...),
- de l'enregistrement de données vaccinales légèrement plus faibles, notamment concernant le vaccin contre la Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR), que dans le reste du territoire Lorrain.

# L'expérimentation de la promotion vaccinale dans les Vosges en milieu scolaire

---

## *Pourquoi le Bassin de Bruyères ?*

A l'issue de l'enquête de l'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales de Lorraine (ORSAS), il a été relevé que les territoires d'Epinal et de la Déodatie enregistraient des taux de vaccination plus faible que les autres territoires Vosgiens.

En conséquence, le territoire de Bruyères semblait être le plus adapté, géographiquement et démographiquement, pour répondre aux problématiques identifiées et être le support pour cette expérimentation, laquelle à l'issue de son évaluation pourrait être généralisée sur l'ensemble du département.

## *Description de l'expérimentation*

L'Agence régionale de santé et le Rectorat nourrissent depuis 2012 un partenariat-cadre en vue du développement d'actions de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire, notamment concernant la promotion de la vaccination.

Conformément à la convention de partenariat entre l'Education nationale, l'Agence régionale de santé et l'UC-Centre de médecine préventive, dont la signature est officialisée ce vendredi 16 décembre 2016, une expérimentation de promotion de la vaccination en milieu scolaire débutera en janvier 2017 auprès d'environ 600 élèves de la circonscription de Bruyères.

Au regard de l'expérience meusienne, l'objectif de ce projet est d'étudier la faisabilité de transférer cette expérimentation sur le territoire Vosgien, d'évaluer son utilité en fonction des besoins recensés pour l'étendre à un territoire plus large confronté à ces mêmes problématiques vaccinales.

Ce projet est exclusivement financé par l'Agence régionale de santé, garant de la promotion de la santé et de l'accès aux soins, sur deux années consécutives.

Le public concerne les élèves scolarisés dans les écoles et les établissements du premier et du second degré à savoir :

- les élèves de CE1,
- les élèves de cinquième,
- les élèves de seconde de lycée à filière générale et professionnelle.

Les élèves, en dehors de ces classes précitées, qui ne seraient pas à jour dans leur vaccination et signalés par l'infirmière scolaire seront évidemment intégrés à cette démarche vaccinale.

Il est convenu de pratiquer les rattrapages vaccinaux suivants :

- Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche (DTPC)
- Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)
- Hépatite B (uniquement en cas de schéma vaccinal incomplet)
- Méningite contre le méningocoque C
- Papillomavirus humain (HPV – uniquement en cas de schéma vaccinal incomplet)).

Ainsi, il ne sera pas procédé à une primovaccination exceptée :

- l'hépatite B, au vu du projet professionnel du jeune,
- la méningite, étant donné qu'il est possible d'effectuer ce vaccin jusqu'à l'âge de 24 ans inclus.

Le centre de vaccination n'a aucune volonté de se substituer au médecin traitant de l'enfant, qui reste le pivot de la prise en charge de la santé des enfants. En effet, tout au long de cette démarche, il sera précisé aux parents la possibilité de se rapprocher de leur médecin traitant pour pratiquer, si nécessaire une mise à jour des vaccinations de leur enfant.

### ***Les partenaires du projet et leur contribution respective***

En amont, les directeurs d'école et les chefs d'établissement devront recenser les élèves issus des classes précitées afin que l'UC-Centre de médecine préventive puisse en prendre connaissance.

Concrètement, durant la période de rattrapage vaccinale prévue au second trimestre de l'année scolaire 2016-2017, le projet d'amélioration de la couverture vaccinale se déclinera en plusieurs étapes :

- une information sur les différentes étapes de ce projet auprès des représentants légaux des élèves transmise par les directeurs d'école et les chefs d'établissement,
- une demande des carnets de vaccination des élèves auprès des représentants légaux par un médecin de l'UC-Centre de médecine préventive,
- une analyse des carnets de vaccination par l'UC-Centre de médecine préventive,
- une information sur la situation vaccinale des élèves, lorsque celle-ci sera incomplète, auprès des représentants légaux par l'UC-Centre de Médecine préventive. Ce courrier, en annexe, précisera les rattrapages vaccinaux à réaliser et sollicitera une demande d'autorisation et d'informations médicales complémentaires ; excepté si les parents décident de prendre attache auprès de leur médecin traitant.
- la réalisation des rattrapages vaccinaux auprès des élèves concernés par un médecin de l'UC-Centre de médecine préventive.

En aval, en fonction des données vaccinales remontées, l'UC-Centre de médecine préventive suivra l'état de mise à jour des vaccinations des élèves concernés.

A l'issue de l'action, plusieurs indicateurs de processus et de résultats devront être exploités par les différents partenaires afin d'envisager une éventuelle adaptation de l'expérimentation et d'en promouvoir l'extension.

## Annexe 1



## 2016 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG	■											
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite		■	■	■			■	■		■	■	Tous les 16 ans
Coqueluche		■	■	■			■	■		■		
Haemophilus influenzae de type b (HIB)		■	■	■								
Hépatite B		■	■	■								
Pneumocoque		■	■	■								
Méningocoque C					■							
Rougeole-Oreillons-Rubéole					■	■						
Papillomavirus humain (HPV)								■	■			
Grippe												Tous les ans
Zona												■

## Annexe 2



### Note d'information à destination des parents

Madame, Monsieur,

L'Agence Régionale de Santé Grand Est et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale des Vosges ont le souhait d'améliorer la couverture vaccinale des élèves dans la circonscription de Bruyères.

Il s'agit de vérifier que les vaccinations des élèves de CE<sub>1</sub>, de 5<sup>ème</sup> et de 2<sup>ème</sup> sont à jour. Si elles ne le sont pas, vous en serez informés et il vous sera proposé de remettre à jour les vaccinations de votre enfant.

Concrètement, au cours du second trimestre de cette année scolaire 2016-2017, nous vous demanderons de remettre à votre enfant son cahier de santé (ou une photocopie des pages concernant la vaccination). Un médecin du Centre de vaccination d'Épinal, porté par le Centre de Médecine Préventive vérifiera alors les vaccins de votre enfant.

À l'issue de cette vérification, si certaines vaccinations ne sont pas à jour, un courrier vous sera adressé précisant les vaccins à réaliser.

Vous aurez alors la possibilité :

- soit de faire réaliser la ou les vaccination(s) manquante(s) par votre médecin traitant
- soit d'autoriser, via un coupon-réponse du courrier, le médecin du centre de vaccination à vacciner votre enfant lors de sa prochaine venue au sein de l'établissement scolaire.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

# Annexe 3



UNION DE CAISSES-CENTRE DE MEDECINE PREVENTIVE  
 CENTRE DE VACCINATION D'EPINAL  
 MAISON DE LA SANTE – 31 RUE THIERS  
 88000 EPINAL  
 ☎ 03.83.44.87.38  
 ✉ [carine.klosek@cmp.u-nancy.fr](mailto:carine.klosek@cmp.u-nancy.fr)

DATE :  
 ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Dr ..... , Médecin vaccinateur

Madame, Monsieur,

Je viens de vérifier le carnet de santé de votre enfant et certaines vaccinations sont incomplètes.

Il conviendrait de mettre à jour les vaccinations de votre enfant par la réalisation de :

- un rappel de vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos, la Polio, la Coqueluche (DTPCoq)
- un rappel de vaccin contre la Rougeole, les Oreillons, la Rubéole (ROR)
- un rappel de vaccin contre le papillomavirus (HPV) (*schéma vaccinal débuté mais incomplet*)
- un rappel de vaccin contre l'hépatite B (*schéma vaccinal débuté mais incomplet*)
- le vaccin contre la méningite à méningocoques C (*il est conseillé d'effectuer ce vaccin jusque l'âge de 24 ans*)

Je vous propose de vacciner votre enfant lors de mon prochain passage au sein de l'établissement le ..... Cet acte est gratuit.

Si vous le préférez, vous pouvez bien évidemment prendre contact avec votre Médecin Traitant pour réaliser cette mise à jour.

**QUELLE QUE SOIT VOTRE DECISION, MERCI DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE ET DE LE  
 REMETTRE A VOTRE ENFANT, SOUS ENVELOPPE :**

- Je soussigné, ..... (*votre nom et prénom*),
- responsable de l'enfant ..... (*nom et prénom de l'enfant*)
- Scolarisé ..... (*nom et ville de l'établissement*)
- Adresse : .....

<p><input type="checkbox"/> <b>AUTORISE</b> le médecin du Centre de Vaccination d'Epinal de l'UC-CMP à vacciner mon enfant contre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche</li> <li><input type="checkbox"/> Rougeole, Oreillons, Rubéole</li> <li><input type="checkbox"/> HPV</li> <li><input type="checkbox"/> Hépatite B</li> <li><input type="checkbox"/> Méningite à méningocoques C</li> </ul> <p><b>Date</b> _____ <b>Signature</b> _____</p> <p><b><u>Merci de joindre le CARNET DE SANTE et remplir précisément la partie ci-dessous afin de me permettre de mieux prendre en charge votre enfant :</u></b></p> <p><b>Votre enfant souffre-t-il d'une maladie chronique :</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>          Si oui, laquelle : .....</p> <p><b>Votre enfant présente-t-il :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des problèmes rénaux ou urinaires : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></li> <li>- Des allergies (en particulier à l'œuf) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></li> <li>- Des réactions à des vaccinations précédentes : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></li> <li>- Un déficit immunitaire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></li> </ul> <p><b>Votre enfant a-t-il été vacciné depuis moins d'un mois :</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>          Si oui, précisez avec quel vaccin : .....</p> <p><b>Nom et Prénom de l'assuré :</b> .....</p> <p><b>N° de Sécurité Sociale :</b> .....</p> <p>Caisse de Sécurité Sociale : CPAM 88 <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Bénéficiaire de la : CMU <input type="checkbox"/> CMU-C <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> AME <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <b>N'AUTORISE PAS</b> le médecin du Centre de Vaccination d'Epinal de l'UC-CMP à vacciner mon enfant.</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><b>Date</b> _____</p> <p><b>Signature</b> _____</p>
--	--

